

Montréal le 14 juillet 2022

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

**À: Tous les participants**

**Objet: Énergir - Demande concernant la mise en place de mesures relatives à l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable  
Dossier R-4008-2017 – Étape D –**

---

Chères consœurs, chers confrères,

Dans le cadre de sa correspondance en date du 13 juillet 2022<sup>1</sup>, Énergir souligne que malgré tous les efforts déployés par ses équipes, elle ne sera pas en mesure de déposer, comme demandé par la Régie dans la décision D-2022-067, ses réponses aux demandes de renseignements de la Régie et des intervenants (« DDR »). Elle explique cette situation par le nombre important de DDR reçues, par le fait que ses ressources sont actuellement hautement sollicitées, ainsi qu'en raison de l'indisponibilité de plusieurs de ces ressources durant la période de vacances estivales. Énergir estime toutefois qu'elle serait en mesure de déposer ses réponses aux DDR au plus tard le 18 juillet 2022, à 16h.

La Régie constate que le report de cette échéance aura des incidences sur d'autres d'étapes prévues au dossier. En conséquence, elle accepte, pour les motifs soumis, le report demandé mais elle modifie également comme suit d'autres dates fixées par la décision D-2022-067 :

18 juillet 2022 à 12h	Date limite pour le dépôt des réponses d'Énergir aux DDR
21 juillet 2022 à 12h	Date limite pour le dépôt des DDR à Énergir sur le second complément de preuve (uniquement)
28 juillet 2022 à 12h	Date limite pour le dépôt des réponses d'Énergir aux DDR sur le second complément de preuve
8 août 2022 à 12h	Date limite pour le dépôt de la preuve des intervenants

---

<sup>1</sup> Pièce [B-0743](#).

22 août 2022 à 12h	Date limite pour le dépôt des DDR aux intervenants
29 août 2022 à 12h	Date limite pour le dépôt des réponses des intervenants aux DDR
Du 15 au 22 et 28 et 29 septembre 2022	Période réservée pour l'audience

Veillez agréer, chères consœurs, chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.

**(S) Véronique Dubois**

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/vd